



VILLE DE LEVALLOIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Caisse des Écoles

DÉLIBÉRATION N° 7

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SÉANCE DU 25 JUIN 2026 ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

OBJET : Approbation du Compte Financier Unique (CFU)

Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration	13
Nombre de Membres présents à la séance	10

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles de Levallois-Perret, dûment convoqué le deux juin, s'est réuni le vingt-cinq juin deux mille vingt-six sous la présidence de Madame Laurence BOURDET-MATHIS, Adjointe au Maire, Vice-Présidente de la Caisse des Écoles.

Etaient présents :

Madame Françoise SIRE, Madame Nathalie KLEINBOURG, Madame Maroussia ERMENEUX, Madame Simone ROQUES, représentant le Conseil Municipal

Madame Martine NELLEAU, Madame Emaline BAREAU, Monsieur Hamid ZAIR, Monsieur Khalid KARIMI, administrateurs

Monsieur Ludovic BORDES, Directeur d'école élémentaire, représentant Madame Jeanne BARRAU, Inspectrice de l'Éducation Nationale.

Etaient excusés :

Monsieur Frédéric ROBERT, Madame Michèle BELLAICHE, Madame Béatrice LE BLAY

Lesquels formant la majorité des membres pouvant délibérer valablement, conformément au chapitre 3 des statuts.

Accusé de réception en préfecture
092-269200770-20260625-7-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DE LA CAISSE DES ECOLE DE LEVALLOIS

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles, réuni en séance le 25 juin 2026,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 1612-12 et L. 2121-31,

VU l'instruction budgétaire et comptable M 57,

VU la délibération n°1 du 11 février 2025 relative au budget primitif 2025,

VU la délibération n°15 du 18 juin 2025 affectant les résultats de l'exercice 2024,

VU la délibération n°16 du 18 juin 2025 relative au budget supplémentaire 2025,

VU le Compte financier Unique de l'exercice 2025,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} : De donner acte, par la présente délibération, de la présentation du Compte financier unique 2025, dont les principaux soldes sont les suivants :

Section de fonctionnement

Recettes de l'exercice	5 406 342,21 €
Dépenses de l'exercice	5 627 770,47 €
Résultat de l'exercice	(-) 221 428,26 €
Excédent reporté	1 874 270,53 €
Résultat cumulé de l'exercice	1 652 842,27 €

Section d'investissement

Recettes de l'exercice	314 405,85 €
Dépenses de l'exercice	266 362,99 €
Résultat de l'exercice	48 042,786 €
Résultat reporté	7 695,63 €
Résultat cumulé de l'exercice	55 738,49 €

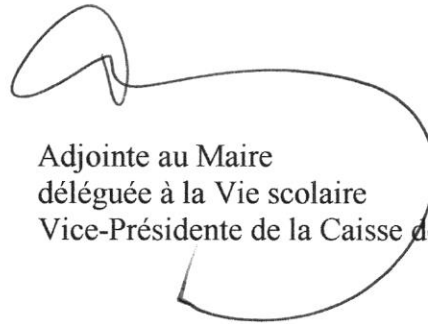
ARTICLE 2 : D'arrêter le compte financier unique 2025 dont les résultats cumulés au 31 décembre 2025 sont les suivants :

- En fonctionnement, un excédent cumulé avant affectation de 1 652 842,27 euros,
- En investissement, un excédent cumulé avant affectation de 55 738,49 euros,

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Et ont signé, au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme,

Laurence BOURDET-MATHIS



Adjointe au Maire
déléguée à la Vie scolaire
Vice-Présidente de la Caisse des Écoles